Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260908-DELIB2026154-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

Délibération n°2026-154		Nomenclature 1.1
Commande publique – Attribution du marché public Réalisation d'un diagnostic social de territoire, d'une évaluation du projet territorial de cohésion sociale (PTCS) en cours et établissement du plan d'actions du PTCS 2028/2032		
Membres du Bureau Communautaire	Nombre de présents (liste en annexe)	Nombre de votants
11	9	9

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à 13 heures 30
Le Bureau du Conseil communautaire, légalement convoqué par voie électronique le deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN,
Vu les articles 5214-13 à 5214-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 avril 2026 donnant pouvoir au Bureau,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020 qui permet conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations par voie électronique,
Etaient présents : cf. liste en annexe ;
Erwan BRIAND a été nommé secrétaire de séance.
Rapporteur : Marguerite BLEUZEN
EXPOSE :
Vu la délibération n° 2026-089 du 5 mai 2026 autorisant le lancement de la procédure de passation du marché en objet pour un montant estimatif de 15 000 € HT, et considérant ce qui suit :

- la mise en concurrence le 19 juin 2026 ;
- la remise des offres le 15 juillet 2026 à 10h30 ;
- l'ouverture de 5 plis (dont un doublon) le 15 juillet 2026 ;
- l'invitation à négocier et déposer les offres finales au 27 août 2026 à 10h30.

Les critères d'attributions sont les suivants :

- prix à 40 % ;
- valeur technique à 60 %.

Le rapport d'analyse était joint en annexe de la note de synthèse afin de procéder à l'attribution du marché en objet.
Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ***a attribué le marché à la société Jeudevi - jeunesse developpement, l'offre de base et la prestation supplémentaire éventuelle « Vie culturelle » pour un montant de 22 287,50 € HT, soit 26 745 € TTC.***
- ***a autorisé la Présidente à signer toutes les pièces relatives à l'attribution du marché.***

Pour extrait certifié conforme au registre.
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 8 septembre 2026.
La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260908-DELIB2026154-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Maurice QUINTIN	X		
Yvon COQUIL		X	
Erwan BRIAND	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Brendan RIOU	X		
Hélène PAUGAM		X	
François LE CLECH	X		
Anthony PAGE	X		

Nombre de membres titulaires : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services